

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 22 février 2011

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre-Président ;
MM. M. BARTHOLOME, A. HOCQUET, Mme F. LUCAS, C. VAN DOOREN,
J. LEGRANDHENRI, et R. LERUTH, Membres effectifs;
Mme Ch. BONESIRE, J. GATEZ, Mme M. LEGRANDHENRI, A. PEREY, Mme V. MATZ,
Ch. GILBERT, , Membres suppléants;
Mme. I. LAURENT, Agent de développement (GREOA) ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Début de la séance à 20h10.

1) Approbation des procès-verbaux des réunions des 31 août 2010 et 2 février 2011

Les procès-verbaux des 31 août 2010 et 2 février 2011 sont approuvés moyennant la mention de la présente de M. LERUTH à la séance du 2 février 2011.

2) Approbation du rapport annuel 2010

Le Bourgmestre lit en séance le projet de rapport d'activité (en annexe). Celui-ci est ensuite approuvé par l'ensemble des membres présents.

3) Information sur l'état d'avancement des dossiers du PCDR

Fiche 1.1 : Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux

L'avenant à la convention est en attente de la signature du Ministre et le permis unique vient d'être déposé.

Fiche 1.2 : Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux

A ce jour, l'inventaire de Deigné est terminé. Une visite sur place est prévue à Awan le 14 mars 2011 suite à un problème avec un propriétaire pour la pose de chicanes.

Fiche 1.3 : Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant de la Voie des Aulnes (phase 1).

La première phase allant du pont d'Aywaille jusqu'à l'ancien terrain de football est cours d'achèvement. Le permis unique pour la construction de la station d'épuration sur l'ancien terrain de football a été déposé et est à l'instruction. Le terrain est en zone inondable comme on a pu l'observer lors des dernières inondations. L'analyse du dossier en tient compte.

Le GREOA a été subventionné par la Région en 2006 pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un itinéraire cyclo-pédestre de type « Ravel » le long de l'Amblève (consultable sur le site <http://ravelambleve.ourthe-ambleve.be/index.htm>). Le projet n'avait pas été retenu par le FEDER.

La Commune a marqué un accord pour réaliser un Plan qualité territorial avec les communes de Sprimont, Stoumont et de Comblain qui a pour objet d'analyser et de diagnostiquer les potentialités et caractéristiques spécifiques en matière d'économie, de tourisme et de mobilité. Ce plan est subventionné par le FEDER et est porté par la SPI+, le Centre d'Ingénierie Touristique avec le soutien du GREOA pour la fourniture des données. Découlera de ce plan, divers projets et notamment le Ravel, fil conducteur sur les 4 communes.

Monsieur GATEZ fait remarquer que les vélos arrivant de la Voie des Aulnes vers l'entrée du parc de Remouchamps devraient être ralentis (risque de collisions par manque de visibilité des piétons).

Fiche 1.4 : Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille

Le dossier de RUE de la ZACC de Dieupart a été transmis au Fonctionnaire délégué le 15 février 2011.

Fiche 1.5 : Elaboration d'un PCDN

Le PCDN a été approuvé par arrêté Ministériel le 20 janvier 2011. Le Collège communal a procédé à un appel aux Bureaux d'études pour la réalisation de l'étude du PCDN. Les offres doivent être transmises à la Commune pour le 3 mars prochain.

Lors de la réunion du 2 février 2011, le Collège communal, les conseillers communaux, les membres de la CLDR et de la CCATM ont été informés du processus du PCDN. La prochaine étape est l'information du personnel communal au sens large (ouvriers, enseignants,...) qui sera réalisée le 25 mars 2011.

La Fédération rurale de Wallonie suit la Commune. Le timing est serré au début du processus. En effet, l'étude doit être réalisée au printemps (cela n'a pas de sens de la débiter en septembre).

Une fois que l'étude sera réalisée, ce sera aux partenaires de travailler (associations, écoles, ...). Un partenaire incontournable sera le conservateur de la réserve naturelle de la Heid des Gattes et le contrat Rivière Amblève. Il existe déjà des sites reconnus sur l'entité, tels la réserve naturelle domaniale des Fanges de Paradis et le projet Life à Martinrive. Il n'est pas question de balayer ce qui a été entrepris jusqu'ici en matière d'environnement mais bien de les coordonner, de les adapter et de créer des initiatives nouvelles. Pour ce faire, toutes les forces sont nécessaires. Une forte participation sera demandée à l'instar du PCDR. Le Comité d'accompagnement du PCDN sera une émanation de membres du PCDR (issu des GT).

Fiche 1.6 : Aménagement du centre de l'entité

Des réunions pluridisciplinaires se tiennent régulièrement. Tant que le projet de contournement ne rencontre pas l'assentiment de toutes les parties, il est prématuré de discuter du détail avec la CLDR et la CCATM notamment. Le projet a été modifié par rapport à il y a un an. Le projet « A » a abouti à un avis défavorable du Fonctionnaire délégué étant donné qu'il touche au cœur historique d'Aywaille et un projet « B », écarté antérieurement, est à nouveau analysé notamment au regard de la contrainte liée à l'abattage d'arbres classés à l'endroit du contournement.

Fiche 1.7 : Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant de la Voie des Aulnes (phase 1)

Cf fiche 1.3.

Fiche 1.8 : Constitution du PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève

Le plan HP est en cours d'actualisation de même que le CWATUPE. Actuellement, la Région n'a pas transmis d'information au sujet des reconversions des parcs résidentiels.

Fiche 3.7 : Implantation d'éoliennes sur l'entité

Le projet d'implantation d'éoliennes pourrait se réaliser plus rapidement sur l'entité par le biais du privé. Deux sites sont régulièrement évoqués pour ce faire : Piromboeuf à Harzé et les abords de Havelange (implantation prolongée sur la Commune de Stoumont). La délivrance de permis d'urbanisme pour ces implantations reviendra en finalité à la Région qui devra prendre en compte l'intégration des éoliennes au paysage.

4) PCDN (suite de la réunion du 2 février 2011)

Cf point 3) fiche 1.5.

5) Divers

- Questionnaire aux communes sur l'opération de développement rural émanant du Ministre LUTGEN.

Un volet du questionnaire est dédié à la CLDR (volet 2). Les membres de la CLDR procèdent en séance au remplissage dudit questionnaire (en annexe).

Fin de la séance à 21h45

Ph. DODRIMONT,

Bourgmestre.